

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 28 SEPTEMBRE 2023

DELIBERATION N°2023.00485

**MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN (DPU)
SUR LA COMMUNE DE LA GIMOND**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 22 septembre 2023

Nombre de membres en exercice : 123
Nombre de présents : 100
Nombre de pouvoirs : 15
Nombre de voix : 115

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,
Secrétaire de séance : M. Tom PENTECOTE

Membres titulaires présents :

Mme Ingrid ARNAUD, M. Abdelouahb BAKLI, Mme Christiane BARAILLER,
M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON,
Mme Caroline BENOUMELAZ, Mme Françoise BERGER, M. Eric BERLIVET,
Mme Nora BERROUKECHE, Mme Audrey BERTHEAS, Mme Michèle BISACCIA,
M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER,
M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Henri BOUTHEON,
Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA,
M. Christophe CHALAND, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPARD,
M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE,
Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIEMI, Mme Viviane COGNASSE,
M. Germain COLLOMBET, M. Pierrick COURBON, M. Jordan DA SILVA,
M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL,
M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS,
Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. David FARA,
M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,
Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE,
Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON,
M. Jacques GUARINOS, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN,
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Denis LAURENT,

RECU EN PREFECTURE

Le 03 octobre 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20230928-D20230048510

Date de mise en ligne : 03 octobre 2023

M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND représenté par Mme Christine HEYRAUD, Mme Solange MORERE, Mme Aline MOUSEGHIAN, Mme Evelyne ORIOL, M. Tom PENTECOTE, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Ali RASFI, M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, Mme Corinne SERVANTON, M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Jacques VALENTIN, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,
Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,
M. Jean-Pierre BERGER donne pouvoir à Mme Laurence RICCIARDI,
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à M. Jacques GUARINOS,
M. Gabriel DE ALMEIDA donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Christian DUCCESCHI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. Yves LECOCQ,
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. Pascal GONON,
Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à Mme Pascale LACOUR,
Mme Nathalie MATRICON donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Marc PETIT donne pouvoir à Mme Christiane BARAILLER,
Mme Brigitte REGEFFE donne pouvoir à M. Tom PENTECOTE,
Mme Laetitia VALENTIN donne pouvoir à Mme Isabelle DUMESTRE

Membres titulaires absents excusés :

Mme Véronique FALZONE, M. Louis-Jean FONTBONNE, M. Jérôme GABIAUD,
M. Bernard LAGET, Mme Fabienne MARMORAT, M. Gilles PERACHE,
Mme Clémence QUELENNEC, M. Daniel TORGUES

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 28 SEPTEMBRE 2023

MODIFICATION DU PERIMETRE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN (DPU) SUR LA COMMUNE DE LA GIMOND

Vu le Code de l'urbanisme, notamment ses articles L.211-1 et suivants et R.211-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil Municipal de la commune de La Gimond du 11 janvier 2008 ayant instauré le Droit de Préemption Urbain sur la totalité des zones urbaines (U) et des zones à urbaniser (AU et AU avec indice) du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ;

Vu la délibération du Conseil Métropolitain du 29 juin 2023 approuvant le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) révisé de la commune de La Gimond ;

Considérant que le périmètre du Droit de Préemption Urbain (DPU) « simple » de la commune de La Gimond s'applique sur l'ensemble des zones urbaines (U) et des zones à urbaniser (AU et AU ouvertes indicées) ;

Il est nécessaire d'acter l'évolution du périmètre du Droit de Préemption Urbain suite à l'approbation du nouveau PLU en Conseil Métropolitain du 29 juin 2023.

La délibération modifiant le champ d'application du DPU sera affichée au siège de Saint-Etienne Métropole et en mairie de La Gimond pendant un mois. Une mention de cet affichage sera insérée dans deux journaux diffusés dans le Département.

Elle sera transmise aux personnes mentionnées à l'article R 211-3 du Code de l'urbanisme.

Conformément aux dispositions de l'article R151-52 du Code de l'urbanisme, le périmètre à l'intérieur duquel s'applique le droit de préemption urbain figurera en annexe du PLU.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **approuve la modification du champ d'application du Droit de Préemption Urbain « simple » pour l'ajuster au périmètre des zones U et AU du PLU révisé de la commune de La Gimond approuvé par délibération du Conseil Métropolitain du 29 juin 2023 ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tous documents relatifs à cette procédure ;**
- **les dépenses correspondantes à la conduite de cette procédure seront imputées à l'opération n°416, article 202, du budget investissement 2023, Prospective, destination Planification.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le secrétaire de séance,**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal line at the bottom.

Tom PENTECOTE

Le Premier Vice-Président,

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, vertical oval shape with a horizontal line across the top and a small flourish on the right side.

Hervé REYNAUD